



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES  
MALADES ET/OU HANDICAPEES PSYCHIQUES

HAUTE-SAVOIE



# Les logements/hébergements en Haute-Savoie par Christophe Cezard

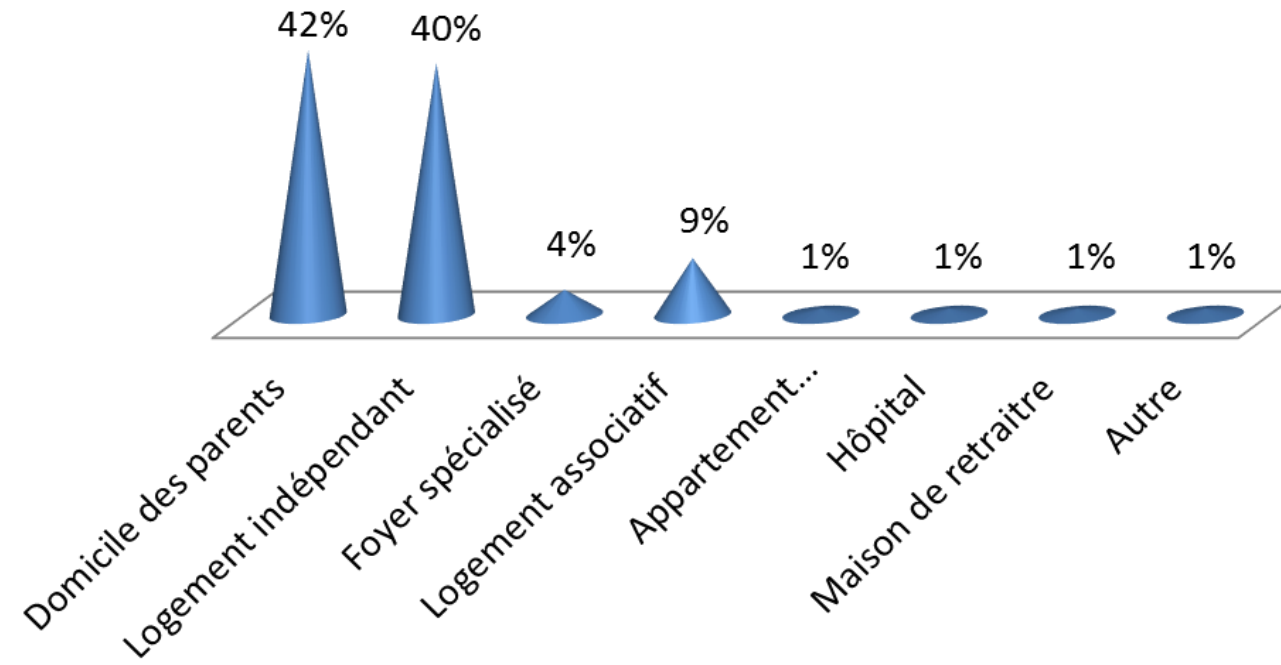
## LE LOGEMENT

Le logement des personnes handicapées psychiques ne devrait jamais aller sans un accompagnement social (ou médico-social).

Dans les faits, cet accompagnement, quand il existe, est très majoritairement assuré par les proches :

- Près de **la moitié** des personnes **vivent chez leurs parents**, où la cohabitation peut être problématique
- **40 % vivent seules**, avec très peu de relations sociales.
- Sans compter celles qui sont dans la rue...


# LES CHIFFRES PARLENT (EXEMPLE DU RHÔNE)...



POUR L'ESSENTIEL DES PERSONNES SEULES CHEZ ELLES OU CHEZ LEURS PARENTS: DES SOLUTIONS INADEQUATES.


Par intensité décroissante de l'accompagnement médical et social :

- Structures de soins résidentiels
- Maisons d'accueil spécialisées (MAS)
- Etablissement d'accueil médicalisé (EAM)
- Foyers de vie
- Foyers d'hébergement
- Familles d'accueil
- Pensions de famille et résidences-accueil
- Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale



Conçues pour faciliter le retour des personnes hospitalisées vers le monde extérieur (et pour libérer les lits), elles dépendent des hôpitaux publics. Suivi hebdomadaire par un infirmier, séjour de 6 mois à 4 ans.


- **Appartements thérapeutiques** : 5 pour le CHANGE (16 places à Annecy et Rumilly), 2 pour l'EPSM (6 places à Annemasse)
- **Accueil familial thérapeutique** : 9 places.



Accueil à temps plein, sans limite de durée, de personnes lourdement handicapées, incapables de vivre seules, orientées par la CDAPH.

- **Etablissements sanitaires**, les **MAS** hébergent des personnes qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants. **Il n'y en a pas en Haute-Savoie.**
- **Etablissements médico-sociaux**, les **EAM** offrent un peu moins de soins médicaux
  - En **Haute-Savoie**, seule la **fondation Cognacq-Jay**, à **Monnetier-Mornex**, est dédiée aux malades psychiques (62 places).
  - Un second EAM de 50 places doit ouvrir à Pers-Jussy, près de Reignier, en 2024 dont le gestionnaire est Espoir 74

# FOYERS DE VIE (FOYERS OCCUPATIONNELS)

- 
- Ils accueillent à temps plein, sur orientation de la CDAPH, des personnes de **16 à 60 ans** qui, bien qu'elles ne puissent pas travailler et qu'elles aient besoin d'une stimulation constante pour les actes de la vie quotidienne, conservent un potentiel d'autonomisation (les activités proposées s'appliquent à les développer). Peu ou pas de personnel médical sur place.
  - **En Haute-Savoie**, seul le foyer **"les Marmottés" à Thonon** est dédié au handicap psychique (25 places actuellement, 39 en 2021).
  - **En Savoie**, quelques places sont ouvertes à des malades des départements voisins à **Albertville** ( " le chardon bleu ") et à **Aix-les-bains** (résidence Denise Barnier).
  - Dans **l'Isère**, le centre de **Cotagon** combine hébergement (3 maisons de 30 places) et réentraînement au travail (préparation à l'entrée en ESAT) pendant 2 ans. Les stagiaires viennent de toute la France.




- Ils hébergent des **personnes handicapées qui travaillent**, à temps partiel ou complet, dans un **ESAT**, une **entreprise adaptée**, un **centre de réadaptation professionnel**, ou en **milieu ordinaire**. Souvent, ils proposent une progression dans l'autonomie : chambre en foyer, puis logement indépendant avec un suivi plus ou moins serré.
- **En Haute-Savoie**, des établissements d'abord dédiés au handicap mental se sont ouverts au handicap psychique (**ferme de Chosal** à **Copponex**, **résidence Louis Rouge** à **Cluses**).
- **En Savoie**, "**Le Habert**" à **Entremont** est le seul établissement de la région qui réponde à la fois aux orientations ESAT (35 places) et foyer d'hébergement (29 places). Il accueille des personnes handicapées psychiques de toute la région. Un an d'attente.





- Les services sociaux de certains départements ont mis en place, dans le cadre de la loi du 10/7/1989, un **réseau de familles d'accueil hébergeant à temps plein des personnes âgées** (plus de 60 ans) ou **handicapées adultes** (plus de 18 ans). Nourries, logées, blanchies, accompagnées, les personnes hébergées (3 au maximum par famille) doivent pouvoir demander à tout moment l'aide d'un tiers disponible et averti.  
→ **Cela n'existe pas en Haute-Savoie.**
- Le but de cet accueil est uniquement social ; le suivi médical doit être mis en place indépendamment.
- Les accueillants, agréés pour 5 ans par le conseil départemental, sont formés et contrôlés. Mais ils ne reçoivent pas de formation particulière sur les troubles psychiques.
- **La personne hébergée** est employeur de sa famille d'accueil dans le cadre d'un contrat type fixé par décret. Elle **paye près de 60 € par jour**, mais bénéficie de **l'aide au logement**, et éventuellement de **l'aide sociale**.

- 
- **Les pensions de famille ou maisons-relais** reçoivent sans limite de temps des personnes isolées de faibles ressources, que leur détresse empêche d'accéder à un logement indépendant mais qui restent capables de mener seules leur vie quotidienne. Elles regroupent autour d'équipements communs quelques studios meublés. Un ou deux hôtes assurent l'animation.
  - **Les résidences-accueil** sont dédiées aux personnes handicapées psychiques.
    - **Orientation par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)**, admission par une commission propre à chaque établissement. En Haute-Savoie, il faut avoir passé 40 ans.
    - **Les résidents payent une redevance globale**, allégée par l'aide au logement. La direction départementale de la cohésion sociale verse 16 € par jour pour chacun d'eux à l'association gestionnaire.

## Pensions de famille en Haute-Savoie :

- **AATES** : Annecy (la belle étoile : 15 studios), Cluses (Montoulivet : 13 studios), Saint Pierre en Faucigny (le Borne : 16 studios)
- **Habitat et Humanisme** : Dingy en Vuache (l'érable : 16 logements)
- **Armée du Salut** : Monnetier-Mornex (les Hutins : 12 studios)
- **ADOMA** : Annecy (les alpins : 24 logements)

## Résidences-accueil en Haute-Savoie :

- **GAIA** : Annecy (le Seseli : 20 places)
- **Château Rouge** : Ville La Grand (les Allobroges : 17 places, studios)

→ Le **comité interministériel du handicap** du 2/12/2017 voulait créer pour les exclus atteints d'un handicap psychique **500 places en pension de famille** et **300 en résidence-accueil, tous les ans pendant 5 ans**. Reste à monter les projets... appel aux bonnes volontés.



- **Les CHRS** accueillent, sur orientation du SIAO, des personnes sans toit en situation d'exclusion. Ils les hébergent pour une durée limitée et doivent favoriser leur réinsertion en les aidant à retrouver leur autonomie.
- **En Haute-Savoie, 7 CHRS** offrent près de **200 places**.
- La demande d'admission préparée par un travailleur social est examinée par le SIAO et acceptée par le directeur du CHRS concerné.